

Les membres du cadre d'emplois sont chargés de l'organisation pédagogique et administrative de l'établissement et peuvent, en outre, assurer un enseignement portant sur la musique, la danse, les arts plastiques ou l'art dramatique. Ils sont affectés, selon leur spécialité, soit dans un établissement dispensant un enseignement de musique complété, le cas échéant, d'un enseignement de danse et d'art dramatique, soit dans un établissement dispensant un enseignement d'arts plastiques.

Les directeurs d'établissement d'enseignement artistique exercent leurs fonctions, suivant leur spécialité, dans des établissements locaux d'enseignement artistique contrôlés par l'Etat, à savoir :

1° les conservatoires à rayonnement régional ; 2° les conservatoires à rayonnement départemental ; 3° Les établissements d'enseignement des arts plastiques habilités à délivrer un enseignement conduisant à un diplôme d'Etat ou à un diplôme agréé par l'Etat et sanctionnant un cursus d'au moins trois années

IDENTIFICATION DU CANDIDAT

AVERTISSEMENT : l'examen de votre expérience ne sera effectué qu'à partir des seuls éléments décrits dans le présent dossier.

RAPPEL : pour le concours externe de directeur territorial d'établissement d'enseignement artistique vous demandez la reconnaissance de votre expérience professionnelle par rapport à un diplôme spécifique. Pour la spécialité musique : le certificat d'aptitude aux fonctions de directeur des conservatoires à rayonnement régional ou départemental.

M. Mme Melle

Prénom :

Nom :

Date de naissance : [] [] [] [] Lieu de naissance :

Adresse personnelle :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Ville :

N° de téléphone : téléphone personnel : portable :

Courriel : @

Concours envisagé : **directeur territorial d'établissement d'enseignement artistique**

Précisez (1) : musique danse art dramatique

Organisateur du concours :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Ville :

Je, soussigné(e) (*prénom nom*) autorise/n'autorise pas (rayer la mention inutile) le CNFPT à utiliser mon adresse courriel pour me communiquer ou solliciter toute information concernant la présente demande.

J'atteste que toutes les informations données dans le présent document et pièces qui l'accompagnent sont exacts et je reconnais être informé(e) du fait que toutes fausses déclarations de ma part entraîneraient l'annulation de toute décision favorable prise à mon égard dans le cadre de la présente procédure : « constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accompli par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45.000 euros d'amende (article 441-6 du code pénal). Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité, ou une qualité ou à accorder une autorisation, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30.000 euros d'amende (article 446-1 du code pénal)».

J'atteste également être informé(e) du fait que la commission est déconnectée des dates des concours, qu'elle se réserve la possibilité de vérifier l'exactitude de mes déclarations auprès de mes employeurs et que je ne peux présenter une nouvelle demande de reconnaissance d'expérience professionnelle dans le délai d'un an suivant la notification d'une décision négative de la commission de reconnaissance de l'expérience professionnelle.

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique au présent dossier. Elle garantit aux personnes concernées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant hormis celles qu'elles ont elles mêmes introduites concernant leur expérience professionnelle.

A le

signature

(signature du candidat précédée de la mention «lu et approuvé»)

(1) Cocher la case correspondant à votre réponse

Nom : Prénom :



Les membres du cadre d'emplois sont chargés de l'organisation pédagogique et administrative de l'établissement et peuvent, en outre, assurer un enseignement portant sur la musique, la danse, les arts plastiques ou l'art dramatique. Ils sont affectés, selon leur spécialité, soit dans un établissement dispensant un enseignement de musique complété, le cas échéant, d'un enseignement de danse et d'art dramatique, soit dans un établissement dispensant un enseignement d'arts plastiques.

Les directeurs d'établissement d'enseignement artistique exercent leurs fonctions, suivant leur spécialité, dans des établissements locaux d'enseignement artistique contrôlés par l'Etat, à savoir :

1° les conservatoires à rayonnement régional ; 2° les conservatoires à rayonnement départemental ; 3° Les établissements d'enseignement des arts plastiques habilités à délivrer un enseignement conduisant à un diplôme d'Etat ou à un diplôme agréé par l'Etat et sanctionnant un cursus d'au moins trois années

1. VOTRE PARCOURS

ACTIVITÉS SALARIÉES – NON SALARIÉES – BÉNÉVOLES (UNIQUEMENT CELLES EN RAPPORT AVEC L'EMPLOI POSTULÉ)

Dans vos emplois et/ou activités, présents ou passés, avez-vous exercé le type de missions rappelé dans le bandeau ci-dessus ? Si oui, décrivez-les dans le tableau suivant

PÉRIODE D'EMPLOI (DU..... AU.....)	VOS MISSIONS	TEMPS PLEIN OU % TEMPS PARTIEL	NOM ET ADRESSE DE L'EMPLOYEUR	INDIQUEZ SI VOUS ÊTES : salaré ou bénévole ou travailleur indépendant, artisan, profession libérale, Si « autre », précisez	ACTIVITÉ PRINCIPALE DE L'ÉTABLISSEMENT

Vous pouvez ajouter au tableau autant de lignes que nécessaire en le photocopiant.

Nom : Prénom :

Les membres du cadre d'emplois sont chargés de l'organisation pédagogique et administrative de l'établissement et peuvent, en outre, assurer un enseignement portant sur la musique, la danse, les arts plastiques ou l'art dramatique. Ils sont affectés, selon leur spécialité, soit dans un établissement dispensant un enseignement de musique completé, le cas échéant, d'un enseignement de danse et d'art dramatique, soit dans un établissement dispensant un enseignement d'arts plastiques.

Les directeurs d'établissement d'enseignement artistique exercent leurs fonctions, suivant leur spécialité, dans des établissements locaux d'enseignement artistique contrôlés par l'Etat, à savoir :

1° les conservatoires à rayonnement régional ; 2° les conservatoires à rayonnement départemental ; 3° Les établissements d'enseignement des arts plastiques habilités à délivrer un enseignement conduisant à un diplôme d'Etat ou à un diplôme agréé par l'Etat et sanctionnant un cursus d'au moins trois années

2. LE CONTENU DES MISSIONS EXERCÉES

2.1 Précisez le ou les emploi(s) dans lesquels vous avez exercé des missions similaires à celles rappelées dans le bandeau ci-dessus

.....
.....
.....
.....

2.2 Décrivez les activités et les tâches que vous avez prises en charge dans les périodes déclarées en page 2 et qui correspondent aux missions rappelées ci-dessus.

ACTIVITÉS	% DU TEMPS PASSÉ À CES ACTIVITÉS	TÂCHES

Nom : Prénom :

Les membres du cadre d'emplois sont chargés de l'organisation pédagogique et administrative de l'établissement et peuvent, en outre, assurer un enseignement portant sur la musique, la danse, les arts plastiques ou l'art dramatique. Ils sont affectés, selon leur spécialité, soit dans un établissement dispensant un enseignement de musique completé, le cas échéant, d'un enseignement de danse et d'art dramatique, soit dans un établissement dispensant un enseignement d'arts plastiques.

Les directeurs d'établissement d'enseignement artistique exercent leurs fonctions, suivant leur spécialité, dans des établissements locaux d'enseignement artistique contrôlés par l'Etat, à savoir :

1° les conservatoires à rayonnement régional ; 2° les conservatoires à rayonnement départemental ; 3° Les établissements d'enseignement des arts plastiques habilités à délivrer un enseignement conduisant à un diplôme d'Etat ou à un diplôme agréé par l'Etat et sanctionnant un cursus d'au moins trois années

3. VOTRE EXPÉRIENCE CONCRÈTE

3.1 Vous renseignerez en cochant X dans ce tableau les types de responsabilités que vous avez exercés qui correspondent aux missions rappelées ci-dessus et aux activités que vous avez mentionnées en page 3

ACTIVITÉS Reprendre chaque activité mentionnée au 2.2	RESPONSABILITÉS EXERCÉES							
	GESTION DE BUDGET ET DE MOYENS*	INITIATIVE AUTONOMIE	ANIMATION DE RÉSEAUX PARTENARIAT**	CONCEPTION DES PROJETS ***	MANAGEMENT** D'UN SERVICE	EVALUATION	TRAVAUX DE RECHERCHE DANS LE DOMAINE ARTISTIQUE	ENSEIGNEMENT ****

* donner l'importance du budget que vous gérez ou avez géré

** décrire l'équipe, le réseau, le service (fonctions, rôle, nombre, modalité de fonctionnement, finalité.)

*** fournir copie de ces projets et indiquer clairement quelle est votre participation dans cette production. Avez-vous établi vous-même le document, seul ou en partenariat (dans ce cas quelle partie avez-vous rédigée). Faire attester par l'élu ou le supérieur hiérarchique. Expliquer la finalité. Décrivez, si l'élaboration a été effectuée en partenariat, qui en faisait partie (fonction et rôle de chacun). Votre participation au projet doit apparaître de façon claire.

**** préciser l'âge des participants Décrivez les niveaux d'enseignement, les méthodes de travail (décrire le répertoire utilisé, les méthodes d'apprentissage utilisées, les précautions énoncées, etc.)

Nom : Prénom :

Les membres du cadre d'emplois sont chargés de l'organisation pédagogique et administrative de l'établissement et peuvent, en outre, assurer un enseignement portant sur la musique, la danse, les arts plastiques ou l'art dramatique. Ils sont affectés, selon leur spécialité, soit dans un établissement dispensant un enseignement de musique completé, le cas échéant, d'un enseignement de danse et d'art dramatique, soit dans un établissement dispensant un enseignement d'arts plastiques.

Les directeurs d'établissement d'enseignement artistique exercent leurs fonctions, suivant leur spécialité, dans des établissements locaux d'enseignement artistique contrôlés par l'Etat, à savoir :

1° les conservatoires à rayonnement régional ; 2° les conservatoires à rayonnement départemental ; 3° Les établissements d'enseignement des arts plastiques habilités à délivrer un enseignement conduisant à un diplôme d'Etat ou à un diplôme agréé par l'Etat et sanctionnant un cursus d'au moins trois années

3.2 Pour chaque responsabilité exercée, décrivez en quelques lignes sur papier libre des exemples concrets mettant en évidence clairement votre expérience en la matière, les difficultés éventuelles rencontrées et les résultats atteints.

(tenir compte des mentions ci-dessous après le 3.3)

3.3 Décrivez les méthodes que vous développez pour évaluer vos résultats

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Nom : Prénom :

4. MANAGEMENT

4.1 Informations, communication

4.1.1 Quels sont vos besoins en matière d'informations, quels types d'informations recherchez-vous ?

.....
.....
.....

4.1.2 En quelques lignes expliquez comment vous procédez pour vous tenir informé, quels sont les outils et moyens que vous utilisez et pour atteindre quels objectifs.

.....
.....
.....

4.1.3 En matière de communication, expliquez comment vous procédez pour communiquer avec votre entourage professionnel (hiérarchie, collaborateurs, partenaires internes ou externes) quels sont les moyens, méthodes, outils, privilégiés.

.....
.....
.....

4.2 Méthodes et moyens, organisation

4.2.1 Quels sont les méthodes et moyens que vous utilisez pour exercer vos missions ?

.....
.....
.....

4.2.2 Montrez les aspects techniques des méthodes et moyens utilisés en prenant des exemples.

.....
.....
.....

4.2.3 Décrivez la mise en œuvre de l'activité ou des activités professionnelles qui vous semblent la ou les plus représentative(s) de votre fonction et mettez en évidence les techniques particulières / ou savoirs que vous devez connaître pour y procéder.

.....
.....
.....

4.3 Difficultés managériales

Exposez un problème managérial que vous avez rencontré lors de l'exécution de vos missions et expliquez comment vous l'avez résolu

.....
.....
.....

4.4 Hygiène et sécurité

Evoquez les règles que vous devez mettre en œuvre dans ce domaine pour exercer vos missions et indiquez leur finalité

.....
.....

Nom : Prénom :

Les membres du cadre d'emplois sont chargés de l'organisation pédagogique et administrative de l'établissement et peuvent, en outre, assurer un enseignement portant sur la musique, la danse, les arts plastiques ou l'art dramatique. Ils sont affectés, selon leur spécialité, soit dans un établissement dispensant un enseignement de musique completé, le cas échéant, d'un enseignement de danse et d'art dramatique, soit dans un établissement dispensant un enseignement d'arts plastiques.

Les directeurs d'établissement d'enseignement artistique exercent leurs fonctions, suivant leur spécialité, dans des établissements locaux d'enseignement artistique contrôlés par l'Etat, à savoir :

1° les conservatoires à rayonnement régional ; 2° les conservatoires à rayonnement départemental ; 3° Les établissements d'enseignement des arts plastiques habilités à délivrer un enseignement conduisant à un diplôme d'Etat ou à un diplôme agréé par l'Etat et sanctionnant un cursus d'au moins trois années

5. ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

5.1. Dans quelle entreprise travaillez-vous ?

- 1 - Grande entreprise (nombre de salariés) :
- 2 - Petite ou moyenne entreprise : de 1 à 50 salariés (précisez le nombre de personnes approximatif) :
- 3 - Association
- 4 - Commune, département, région, établissement public, et précisez le nom (indiquez l'importance de votre établissement, nombre d'habitants ou nombre de logements (OPAC)) :
- 5 - Hôpital
- 6 - Commerce
- 7 - Artisanat
- 8 - Autre, précisez :

Quelle est l'activité principale de votre établissement ?

.....

5.2 Indiquez de façon précise votre position hiérarchique et fonctionnelle.

(Joindre un organigramme général de l'établissement, situant votre direction ou service à l'intérieur de cet établissement et un second organigramme propre à votre service. Indiquez, les fonctions ou qualités ou grades de vos collaborateurs. Indiquez l'importance de votre établissement (nombre de salariés et si établissement public : nombre d'habitants, ou nombre de logements (ophlm). Précisez votre position fonctionnelle). Il est impératif que les éléments fournis permettent d'identifier votre positionnement au sein de l'établissement tant fonctionnel que hiérarchique

5.3 Indiquez vos partenariats internes et externes

(Ceux avec lesquels vous êtes en relation de façon régulière. Indiquez leur qualité, et la finalité de ces partenariats. Joindre tout justificatif de ce partenariat et du travail qui en a résulté).

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Nom : Prénom :

Les membres du cadre d'emplois sont chargés de l'organisation pédagogique et administrative de l'établissement et peuvent, en outre, assurer un enseignement portant sur la musique, la danse, les arts plastiques ou l'art dramatique. Ils sont affectés, selon leur spécialité, soit dans un établissement dispensant un enseignement de musique completé, le cas échéant, d'un enseignement de danse et d'art dramatique, soit dans un établissement dispensant un enseignement d'arts plastiques.

Les directeurs d'établissement d'enseignement artistique exercent leurs fonctions, suivant leur spécialité, dans des établissements locaux d'enseignement artistique contrôlés par l'Etat, à savoir :

1° les conservatoires à rayonnement régional ; 2° les conservatoires à rayonnement départemental ; 3° Les établissements d'enseignement des arts plastiques habilités à délivrer un enseignement conduisant à un diplôme d'Etat ou à un diplôme agréé par l'Etat et sanctionnant un cursus d'au moins trois années

6. PARCOURS DE FORMATION* (UNIQUEMENT CELLES EN LIEN AVEC L'EMPLOI POSTULÉ)

6.1 Parcours déjà réalisé

DATES DE FORMATION (DU..... AU.....)	INTITULÉ DE LA FORMATION	DURÉE TOTALE EN HEURES	NOM ET ADRESSE DE L'ORGANISME DE FORMATION	ATTESTATION CERTIFICAT DIPLOME OBTENU ANNÉE D'OBTENTION

* La durée de la formation n'est pas comptabilisée au titre des années d'expérience

6.2 Pensez-vous qu'il soit nécessaire que vous suiviez d'autres formations ?

OUI NON

Si oui, lesquelles ? Expliquez votre position en 4 lignes

.....

.....

.....

.....

Nom : Prénom :

Les membres du cadre d'emplois sont chargés de l'organisation pédagogique et administrative de l'établissement et peuvent, en outre, assurer un enseignement portant sur la musique, la danse, les arts plastiques ou l'art dramatique. Ils sont affectés, selon leur spécialité, soit dans un établissement dispensant un enseignement de musique completé, le cas échéant, d'un enseignement de danse et d'art dramatique, soit dans un établissement dispensant un enseignement d'arts plastiques.

Les directeurs d'établissement d'enseignement artistique exercent leurs fonctions, suivant leur spécialité, dans des établissements locaux d'enseignement artistique contrôlés par l'Etat, à savoir :

1° les conservatoires à rayonnement régional ; 2° les conservatoires à rayonnement départemental ; 3° Les établissements d'enseignement des arts plastiques habilités à délivrer un enseignement conduisant à un diplôme d'Etat ou à un diplôme agréé par l'Etat et sanctionnant un cursus d'au moins trois années

7. ATTESTATIONS À FAIRE REMPLIR PAR LES EMPLOYEURS (DOCUMENTS 1, 2, 3 ET 4)

DOCUMENT 1 – ATTESTATION D'ACTIVITÉS NON SALARIÉES

Je, soussigné(e), M. Mme Melle

Prénom :

Nom :

Agissant en mon propre nom en qualité de (*préciser votre statut*) :

.....

Pour le confirmer vous devrez joindre la déclaration URSSAF ou le cas échéant un extrait kbis, ou toute copie de déclaration fiscale énonçant votre statut.

Certifie que :

j'occupe la fonction ou l'emploi de :

depuis le :

ou

que j'ai exercé la fonction ou l'emploi de :

depuis le : jusqu'au :

À TEMPS PLEIN

PÉRIODE DU AU	ANS	MOIS	JOURS

ou

À TEMPS PARTIEL : %

PÉRIODE DU AU	ANS	MOIS	JOURS

Si le travail était discontinu, mentionnez-le expressément : précisez dans ce cas, la période, le volume d'heures hebdomadaires et la durée annuelle totale du travail accompli.

Signature :
Cachet de l'établissement et signature

Attention vous engagez votre responsabilité pour toutes les informations communiquées dans cette attestation.

Les faux et usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende.

(Pour tout travail effectué au sein d'une association remplir le document 4).

Nom : Prénom :

Les membres du cadre d'emplois sont chargés de l'organisation pédagogique et administrative de l'établissement et peuvent, en outre, assurer un enseignement portant sur la musique, la danse, les arts plastiques ou l'art dramatique. Ils sont affectés, selon leur spécialité, soit dans un établissement dispensant un enseignement de musique completé, le cas échéant, d'un enseignement de danse et d'art dramatique, soit dans un établissement dispensant un enseignement d'arts plastiques.

Les directeurs d'établissement d'enseignement artistique exercent leurs fonctions, suivant leur spécialité, dans des établissements locaux d'enseignement artistique contrôlés par l'Etat, à savoir :

1° les conservatoires à rayonnement régional ; 2° les conservatoires à rayonnement départemental ; 3° Les établissements d'enseignement des arts plastiques habilités à délivrer un enseignement conduisant à un diplôme d'Etat ou à un diplôme agréé par l'Etat et sanctionnant un cursus d'au moins trois années

DOCUMENT 3 - ATTESTATION D'ACTIVITÉS SALARIÉES

(à remplir par l'employeur)

A utiliser seulement si vous ne pouvez fournir un ou des contrats de travail

Je, soussigné(e), M. Mme Melle

Prénom :

Nom :

Agissant en qualité de (*préciser votre fonction*) :

.....

pour le compte et/ou au nom de l'employeur identifié ci-dessous.

Identification de l'employeur :

Nom de l'employeur ou de l'entreprise :

Code NAF ou APE :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

--	--	--	--	--	--

Etablissement culturel rattaché :

Adresse :

Convention collective de rattachement :

Nombre de salariés :

Activités principales :

.....

Certifie que : M. Mme Melle

Prénom :

Nom :

Né(e) le :

--	--	--

 à :

Adresse personnelle :

Code postal : Ville :

relève de la convention collective du (préciser le secteur d'activités) :

n° :

et a le statut de :

Signature :

Attention vous engagez votre responsabilité pour toutes les informations communiquées dans cette attestation.

Les faux et usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende.

Nom : Prénom :

Les membres du cadre d'emplois sont chargés de l'organisation pédagogique et administrative de l'établissement et peuvent, en outre, assurer un enseignement portant sur la musique, la danse, les arts plastiques ou l'art dramatique. Ils sont affectés, selon leur spécialité, soit dans un établissement dispensant un enseignement de musique complet, le cas échéant, d'un enseignement de danse et d'art dramatique, soit dans un établissement dispensant un enseignement d'arts plastiques.

Les directeurs d'établissement d'enseignement artistique exercent leurs fonctions, suivant leur spécialité, dans des établissements locaux d'enseignement artistique contrôlés par l'Etat, à savoir :

1° les conservatoires à rayonnement régional ; 2° les conservatoires à rayonnement départemental ; 3° Les établissements d'enseignement des arts plastiques habilités à délivrer un enseignement conduisant à un diplôme d'Etat ou à un diplôme agréé par l'Etat et sanctionnant un cursus d'au moins trois années

DOCUMENT 4 - ATTESTATION ASSOCIATION

Nom de l'employeur ou de la structure au bénéfice de qui l'emploi a été effectué :

..... :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

--	--	--	--	--	--

Et précisez :

L'objet de l'association :

Le secteur d'activité de l'association :

Le nombre d'adhérents :

Le nombre de bénévoles dans les instances dirigeantes :

Le nombre total de bénévoles :

Le nombre de salariés dans les instances dirigeantes :

Le nombre total de salariés :

Le type de public concerné par l'association :

Le niveau d'intervention de l'association (local, départemental, régional, national, international) :

Fait à, le

Cachet de l'établissement ou de la structure d'emploi et signature

Prénom :

Nom :

Agissant en qualité de (préciser votre fonction) :

pour le compte et/ou au nom de l'employeur identifié ci-dessous.

Attention vous engagez votre responsabilité pour toutes les informations communiquées dans ce document.

Les faux et usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende.

Nom : Prénom :

Les membres du cadre d'emplois sont chargés de l'organisation pédagogique et administrative de l'établissement et peuvent, en outre, assurer un enseignement portant sur la musique, la danse, les arts plastiques ou l'art dramatique. Ils sont affectés, selon leur spécialité, soit dans un établissement dispensant un enseignement de musique completé, le cas échéant, d'un enseignement de danse et d'art dramatique, soit dans un établissement dispensant un enseignement d'arts plastiques.

Les directeurs d'établissement d'enseignement artistique exercent leurs fonctions, suivant leur spécialité, dans des établissements locaux d'enseignement artistique contrôlés par l'Etat, à savoir :

1° les conservatoires à rayonnement régional ; 2° les conservatoires à rayonnement départemental ; 3° Les établissements d'enseignement des arts plastiques habilités à délivrer un enseignement conduisant à un diplôme d'Etat ou à un diplôme agréé par l'Etat et sanctionnant un cursus d'au moins trois années

Récapitulatif des pièces à donner :

- LE DOSSIER rempli
- CURRICULUM VITAE (à jour, détaille et établi en partant de l'emploi le plus récent vers le plus ancien)
- COPIE DE PIÈCE D'IDENTITÉ
- ATTESTATION DE TRAVAIL SALARIÉ (sauf si contrat de travail fourni)
ou attestation de travail non salarié ou bénévole
- FICHE CONCERNANT LES ASSOCIATIONS (document 4 uniquement si vous avez un travail au sein d'une association)
- CERTIFICATS DE TRAVAIL en votre possession
- COPIE DES CONTRATS DE TRAVAIL (concernant les seuls emplois au titre desquels vous sollicitez la reconnaissance de l'expérience professionnelle)
- EXTRAIT KBIS / DÉCLARATION URSSAF / DÉCLARATION FISCALE
(sociétés, professions indépendantes, commerciales...)
- RÉCAPITULATIF ANNUEL DES BULLETINS DE SALAIRE (a défaut d'attestation de l'employeur, et si ce récapitulatif fait mention de votre fonction)
- ORGANIGRAMME de votre structure / société / service (sauf si vous l'avez déjà inclus dans le dossier)
- ÉTAT HORAIRE ANNUEL DE TRAVAIL (récapitulatif annuel du nombre d'heures travaillées signé par l'employeur)
- TOUT JUSTIFICATIF concernant une activité complémentaire en lien avec la spécialité envisagée
- LISTE DES TRAVAUX DE RECHERCHE, D'ÉTUDES, PUBLICATION, COMMUNICATIONS que vous avez effectués
- ATTESTATIONS DE STAGE
- TOUTES AUTRES PIÈCES qui vous paraîtront utiles pour justifier ou démontrer vos propos.
- COPIE DU (DES) DIPLÔME(S)
- COPIE DU PROGRAMME DU OU DES DIPLÔMES FOURNIS.

Nom : Prénom :